

Le Socialiste

43e année - Rs 5.00 - No 108203 - JEUDI 6 FÉVRIER 2025 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant



Le Premier ministre est déterminé à lutter contre le fléau de la drogue à Maurice

Page 3



Le ministre Nagalingum inspecte les travaux de construction des centres de jeunesse et de sport



Inde

Le Premier ministre Narendra Modi se baigne pour le pèlerinage de la Kumbh Mela

Page 3



Medias - France

TF1 fête ses 50 ans : retour sur l'histoire de la Une, de « Sacrée soirée » à la « Star Academy »

Page 2



En décidant de ne pas voter la censure du gouvernement Bayrou, le Parti socialiste divise les rangs du NFP

Page 4

FOOTBALL



Premier League - Mercato Janvier 2025

Ben Chilwell quitte Chelsea pour Crystal Palace

Page 8



**Ligue 1
Le Stade de Reims en situation de crise après sa défaite contre Nantes (1-2)**

Page 7

A la télé aujourd'hui



13:48 PASSION AND POWER
14:02 L'HOMME QUI VALAIT TROIS MILLIARDS
15:00 SAMACHAR
15:14 THE HOLIDAY
17:24 YOUR LOVE IS MY FORTUNE
18:00 SAMACHAR
18:30 SAYINGS RADHA KRISHNA
18:50 DOREE
19:30 LE JOURNAL TELEVISE
20:10 HAWAII 5-0
20:53 BLUE LIGHTS
23:30 LE JOURNAL TELEVISE

06:41 THE QUEEN OF FLOW
07:28 HAWAII 5-0
08:10 LES AROMES DU COEUR
08:34 LES RICHES PLEURENT AUSSI
09:02 L'AMOUR A MORT
11:23 YOUR LOVE IS MY FORTUNE
12:00 LE JOURNAL DE LA MI-JOURNÉE
12:18 TERRA NOSTRA
12:43 TERRA NOSTRA
13:12 LE CHEMIN DU DESTIN



17:52 LE MAG
18:03 PASSION AND POWER
18:34 LES RICHES PLEURENT AUSSI
LOS RICOS TAMBIEN LLORAN
19:00 ZOURNAL KREOL
19:23 LE MAGAZINE DE L'EMPLOI
19:29 RODRIG PROG : PLAT DU CHEF
20:00 AN ETA DALERT
20:25 KONN OU DRWA
20:53 TOUS EGAUX
21:07 MORISIEN KONN OU LA SANTE
21:25 LE MAG
22:54 LA JOURNÉE
SOUS LE REGARD
DU SEIGNEUR
13:21 TOUS EGAUX
14:31 LIR - EKRIR KREOL MORISIEN
14:59 RODRIG PROG : ZENN AKTIF
16:38 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD
DU SEIGNEUR



15:00 SAMACHAR
15:30 SAJANWA BAIRI HO
GAILE HAMAR
15:50 SAJANWA BAIRI HO
GAILE HAMAR
16:01 SAJANWA BAIRI HO
GAILE HAMAR
16:11 SHAURYA AUR ANOKHI
KI KAHANI
17:30 SAYINGS RADHA KRISHNA
18:00 SAMACHAR
18:31 TARK VITARK
19:30 SANGEET SANKRANTI
19:47 CHIKITSA AUR SWASTHEY
20:40 RAMAYAN
20:10 PRAYAGRAJ MAHAKUMBH
MELA 2025
21:05 TEEN DEVYAN

07:00 TENALI RAMA
07:12 GADGET GURU GANESH
07:53 TEEN DEVYAN
08:26 EXCERPTS FROM SHIV
ABHISHEK 2025
09:01 SANKRANTI KE JALSA
(REDIFF 18/01/25)
10:02 KUNDALI BHAGYA
10:23 KUNDALI BHAGYA
11:30 RADHA KRISHNA -
PUNAR MILAN
12:00 TULSI VIVAH



06:00
14:00 RAJAA BETAA
15:30 RAJU BAJRANGI
18:00 SAMACHAR
18:31 SAYINGS RADHA KRISHNA
18:32 KUNDALI BHAGYA
19:02 UDAARIYAN
19:30 DHARAM PATNI
20:01 MITHAI
20:30 YASHOMATI MAIYYA
KE NANDLALA
20:59 ANUPAMAA
21:30 MERE SAI - SHRADDHA AUR
SABURI
22:00 KISMAT KI LAKIRON SE
22:30 MERE DAD KI DULHAN
23:01 RAJAA BETAA
23:30 RAJU BAJRANGI

MERE DAD KI DULHAN
06:30 RAJAA BETAA
07:00 RAJU BAJRANGI
09:30 KUNDALI BHAGYA
10:00 UDAARIYAN
10:30 DHARAM PATNI
11:13 YASHOMATI MAIYYA KE
NANDLALA
11:30 MITHAI
12:00 ANUPAMAA
13:30 MERE DAD KI DULHAN



06:00 EYE ON SADC
06:26 BRILLIANT CORNERS
07:18 ARTS UNVEILED
07:47 DOGS & US - T
HE SECRET OF A FRIENDSHIP
08:29 RODOLFO'S DREAM
08:25 ROMY AND BOO
09:13 UMOJA-WHERE WOMEN RULE
10:00 DESTINATION MARS
11:24 AGELESS GARDENS
11:47 BRILLIANT CORNERS
12:45 ARTS UNVEILED
13:56 THE LANGUAGE OF WHALES

14:42 SHIFT
15:59 GO ASTRO BOY GO!
16:12 SAM LE POMPIER
18:00 ECO AFRICA
18:30 THE 77 PERCENT
19:21 STUDENT SUPPORT
PROGRAMME: GRADE 7:
20:03 ALL THE FLOWERS/
LES AROMES DU COEUR
20:30 NEWS
20:51 TRAVEL
21:07 SKYSCRAPER
22:48 TOMORROW TODAY
23:43 HALLIG LIFE IN
THE CLIMATE CRISIS

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court,
30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Medias - France

TF1 fête ses 50 ans : retour sur l'histoire de la Une, de « Sacrée soirée » à la « Star Academy »



La Une fait son apparition le 6 janvier 1975, à la suite de la dissolution de l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF). De sa privatisation à l'arrivée de la TNT, retour sur l'histoire d'un succès populaire, qui fête en 2025 ses 50 ans.

Deux lettres, un T et un F, clignotent et virevoltent à l'écran avant de s'emboîter à un chiffre : le 1. C'est avec ce générique créé par Catherine Chaillet que les Français découvrent, le 6 janvier 1975, la Télévision Française 1 (TF1), l'une des trois nouvelles chaînes publiques issues de la dissolution de l'Office de radio télévision français (ORTF) avec Antenne 2 et FR3.

Pour fêter ce 50e anniversaire, TF1 a diffusé, le 21 janvier dernier, une soirée spéciale intitulée TF1 : 50 ans ensemble. Isabelle Ithurburu et Gilles Bouleau sont revenus sur les grands événements d'actualité que les téléspectateurs ont pu suivre derrière leurs écrans, du naufrage de l'Amoco Cadiz à l'incendie de Notre-Dame de Paris en passant par la victoire des Bleus à la Coupe du Monde de football de 1998. L'occasion en même temps de replonger dans les émissions qui ont fait l'identité de la Une, comme Alerte à Malibu ou Le club Dorothée.

La chaîne du divertissement

« TF1 s'est toujours positionnée comme une chaîne populaire et familiale, analyse Sylvie Pierre, maîtresse de conférences en sciences de l'info-

mation et de la communication. Mais sa priorité à l'origine était de proposer des contenus de qualité pour éduquer et distraire toutes les tranches d'âge. »

La privatisation, lancée en 1987 par le gouvernement de Jacques Chirac, change la donne. Engagée dans une course à l'audimat, la chaîne délaisse peu à peu la culture au profit du divertissement. On se souvient de cette fameuse formule de l'ancien PDG Patrick Le Lay en 2004 : « Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible. »

Jean-Pierre Foucault sera l'un des premiers à en tirer parti. « Quand Francis Bouygues a acquis TF1, tous les présentateurs vedettes ont migré sur la Cinq : Patrick Sabatier, Patrick Sébastien, Stéphane Collaro... se

souviennent l'animateur âgé de 77 ans. Il fallait donc tout reconstruire. C'est ce qui m'a plu dans cette aventure : la grande liberté d'entreprendre dont nous jouissons. » Une époque folle qui lui permet de lancer, le 2 septembre 1987, « l'émission qu'il rêve de voir à la télévision » : Sacrée soirée. Un carton qui réunit, pendant sept ans, entre 6 et 10 millions de téléspectateurs.

D'autres formats cultes viendront gonfler les audiences durant les années suivantes : des jeux comme Une famille en or, des reality shows (télé-vérité) tels que Perdu de vue mais aussi des fictions, parmi lesquelles Julie Lescaut ou Une famille formidable.

Concurrence et scandales

L'arrivée de la TNT et le passage de sept à quatorze chaînes en 2005 mettent un coup d'arrêt à cette belle dynamique. De plus de 50 % dans les années 1977-1978, TF1 passe, pour la première fois, sous la barre des 30 % de parts de marché. À son arrivée à la tête du groupe en 2007, Nonce Paolini entame une cure d'austérité. Il limoge plusieurs têtes d'affiche aux salaires mirobolants comme Patrick Poivre d'Arvor (poursuivi en justice depuis 2023 pour plusieurs viols et agressions sexuelles), et réduit les investissements. C'est la fin de L'île de la Tentation, du Maillon faible et, pour un temps, de la Star Academy – qui reviendra à l'antenne en 2022.

Malgré une montée en gamme générale, TF1 n'a pas échappé ces dernières années à des polémiques et critiques sur ses programmes de téléréalité. Entre les clichés racistes véhiculés dans La Ferme célébrités en 2010, le suicide du jeune François-Xavier, ex-candidat de Secret Story, en 2011, et les accusations de tricherie lors de la saison 2021 de Koh-Lanta la légende, la chaîne est encore régulièrement l'objet de controverses éthiques...

Pas de quoi menacer toutefois son statut de leader. D'après un sondage Access panel ToLuna mené en décembre 2024, 80 % des Français considèrent toujours TF1 comme un acteur incontournable du paysage audiovisuel. La « télévision à papa » n'est pas encore morte.

Le Premier ministre est déterminé à lutter contre le fléau de la drogue à Maurice

La lutte contre le trafic et la consommation de drogues sera l'une des priorités majeures du gouvernement et plusieurs actions audacieuses seront prises pour faire face à ce fléau national.

Le Premier ministre, Dr Navinchandra Ramgoolam, a pris cet engagement mardi à l'Assemblée nationale en réponse à une question parlementaire relative à la prolifération des drogues et à l'étendue des dommages causés par les drogues de synthèse à Maurice. Il a annoncé la création d'une Agence nationale de politique, de surveillance et de coordination en matière de drogues qui regroupera sous un même toit divers organismes publics chargés de lutter contre le trafic de drogue, d'assurer la réhabilitation et de soutenir les familles des victimes de l'abus de drogues. M. Sam Lauthan sera le président de cette agence.

Le Premier ministre Ramgoolam a déclaré que des ressources supplémentaires seront fournies à la police pour accroître sa capacité à lutter plus efficacement contre le trafic de drogue et les problèmes connexes. Les dispositions juridiques relatives au trafic, à la consommation et au traitement des toxicomanes seront révisées afin de prévoir, entre autres, un traitement différencié des trafiquants et

des consommateurs.

Le Premier ministre a rappelé que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) avait procédé à une évaluation détaillée des menaces posées par les drogues synthétiques. Dans le cadre de cette évaluation, en juillet 2024, l'équipe de l'ONUDC a mené une étude sur les drogues de synthèse à Maurice. Certaines des principales conclusions du rapport de l'ONUDC sont, entre autres :

- les efforts de réhabilitation des toxicomanes au sein du secteur public restent très limités ;
- parmi les six pays d'Afrique de l'Est, Maurice a été identifiée comme le principal utilisateur de cannabinoïdes synthétiques ;
- bien que le traitement à la méthadone soit disponible, d'autres formes de traitement restent sous-développées et inadéquates pour traiter les différents types de dépendance ;
- le soutien et les interventions psychologiques, y compris la médecine traditionnelle et les conseils religieux lorsqu'ils sont disponibles, doivent être encore renforcés ; et
- avec des ressources limitées et des stratégies de suivi insuffisantes, de nombreuses



personnes ne parviennent pas à terminer leur traitement hospitalier ou rechutent après l'avoir terminé.

Le gouvernement veillera à ce que les mesures prises dans la lutte contre la drogue soient alignées sur les recommandations formulées dans le rapport de

l'ONUDC, a déclaré le Dr Ramgoolam.

Selon l'Indice mondial du crime organisé 2023, Maurice était classée au 7ème rang en ce qui concerne le marché des drogues synthétiques, derrière l'Afrique du Sud, parmi les États de l'ouest de l'océan Indien.

Le ministre Nagalingum inspecte les travaux de construction des centres de jeunesse et de sport

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Darmarajen Nagalingum, a effectué des visites de chantier, hier matin, au Barkly Youth Hub et au Trefles Youth Centre, à Beau Bassin, pour évaluer l'avancement des travaux de construction en cours. Il s'est également rendu au Centre national de badminton, à Rose Hill, pour faire le point sur l'état des travaux de rénovation en cours sur ce site.

Le ministre était accompagné de la Junior minister de la Jeunesse et des Sports, Mme Eileen Karen Lee Chin Foo Kune-Bacha, ainsi que d'autres personnalités.

Dans une déclaration, le ministre

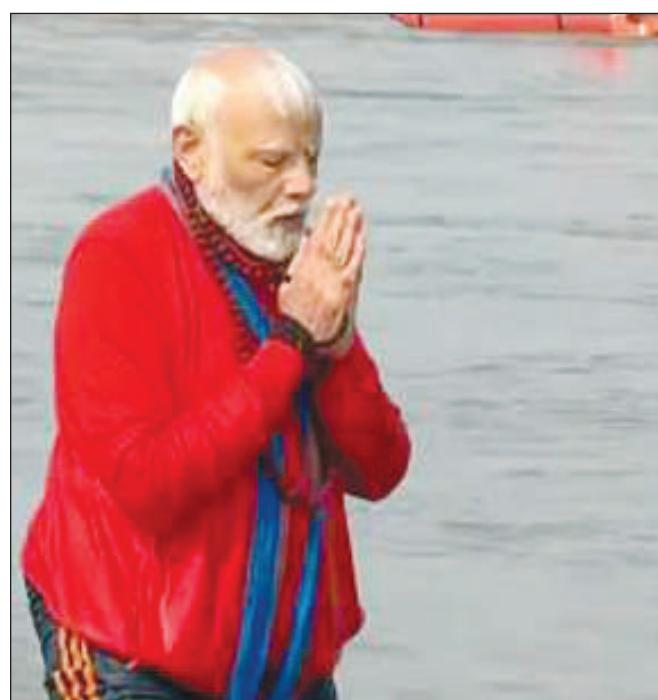
Nagalingum a expliqué que l'objectif principal de ces visites est de s'assurer que la construction progresse dans les délais fixés et de planifier les activités pour les communautés entourant ces installations. Il a exprimé sa satisfaction quant aux progrès réalisés au Centre national de badminton tout en notant des problèmes mineurs qui seront résolus en temps voulu.

Réaffirmant l'engagement du gouvernement en faveur du développement de la jeunesse et du sport, il a assuré que des visites de sites similaires seront effectuées dans d'autres régions de Maurice pour garantir que les projets sont menés à bien de manière efficace et répondent aux normes requises.



Inde

Le Premier ministre Narendra Modi se baigne pour le pèlerinage de la Kumbh Mela



Avec plus de 400 millions de pèlerins estimés, la Kumbh Mela est présentée comme le plus grand rassemblement religieux de tous les temps, selon les hindous.

Un moment «de connexion divine» pour le premier ministre de l'Inde, Narendra Modi. L'homme politique fort du pays a pris hier part au bain rituel dans les eaux du Gange lors du pèlerinage hindou géant de la Kumbh Mela, à Prayagraj dans le nord de l'Inde.

La Kumbh Mela est présentée comme le plus grand rassemblement religieux de tous les temps, selon les hindous. Organisée tous les douze ans, pendant six semaines, plusieurs millions de fidèles du pays et de l'étranger, se rassemblent autour de cette fête religieuse.

Sous le regard d'une immense foule massée le long des berges de la ville de Prayagraj, Narendra Modi a pénétré dans l'eau jusqu'au niveau des cuisses, un chapelet dans ses mains, avant d'enfoncer sa tête dans le Gange à plusieurs reprises. Pour les hindous, s'immerger dans ces

eaux sacrées permet de se laver de tous les péchés et d'interrompre le cycle de la réincarnation. À l'issue de son bain rituel, M. Modi s'est dit «béné» d'y avoir participé, affirmant que cela avait été «un moment de connexion divine».

Les organisateurs affirment que cette édition de la Kumbh Mela aurait atteint une ampleur sans précédent, avec 400 millions de visiteurs estimés. Selon les autorités, plus de 380 millions de personnes se sont déjà baignées dans les rivières depuis le début du rassemblement, qui a débuté le 13 janvier et doit se dérouler jusqu'au 26 février prochain.

Mouvement de foule

Fin janvier, un incident est venu entacher la fête religieuse. Au moins 30 personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées après un mouvement de foule, débordant un cordon de police et piétinant des fidèles.

Hier, le Premier ministre était accompagné du chef de l'exécutif de l'Uttar Pradesh, Yogi Adityanat.

La Chine riposte aux nouveaux tarifs douaniers de Donald Trump avec des taxes sur les hydrocarbures et une enquête contre Google

Pékin a annoncé sa riposte, mardi, à l'application par Washington de droits supplémentaires de 10 % sur les produits chinois importés aux Etats-Unis.

La Chine a annoncé, mardi 4 février, qu'elle allait imposer des droits de douane de 15 % sur les importations de charbon et de gaz naturel liquéfié (GNL) américains, répliquant à l'application par Washington de droits supplémentaires de 10 % sur les produits chinois importés aux Etats-Unis.

Ces nouveaux droits de douane imposés par Pékin doivent entrer en vigueur le 10 février. Des taxes douanières de 10 % seront par ailleurs infligées aux importations de pétrole américain et à d'autres catégories de biens venant des Etats-Unis, comme les machines agricoles, les véhicules sportifs de grosse cylindrée et camionnettes, a ajouté le ministère des finances chinois.

Le ministère du commerce chinois a également annoncé avoir déposé plainte « devant le mécanisme de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce » (OMC) à la suite de la hausse des droits de douane sur les produits chinois.

Plainte de Pékin auprès de l'OMC

Ces annonces de Pékin sont une



réplique immédiate à l'entrée en vigueur, mardi dans la nuit, d'une augmentation de 10 % par les Etats-Unis des droits de douane américains sur l'ensemble des produits importés de Chine. Ces taxes américaines promulguées par Donald Trump « violent gravement les règles de l'Organisation mondiale du commerce, ne font rien pour résoudre les propres problèmes [des Etats-Unis] et perturbent la coopération économique et commerciale normale » entre les deux pays, a insisté le ministère chinois.

Ces annonces interviennent par ailleurs

en amont d'une possible discussion imminente entre le président chinois, Xi Jinping, et son homologue américain annoncée lundi « probablement » dans « les vingt-quatre heures » par la porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt.

En annonçant de massifs droits de douane au Canada, au Mexique et à la Chine, Donald Trump avait notamment affirmé vouloir forcer ces trois pays à agir pour diminuer le trafic de fentanyl, un opioïde responsable d'une grave crise sanitaire aux Etats-Unis. La Chine, de son côté, nie toute passivité dans ce dossier.

Enquête contre le géant technologique américain Google

Dans la foulée de cette annonce, la Chine a par ailleurs expliqué ouvrir une enquête contre Google. Le groupe américain « étant soupçonné d'avoir violé la loi antimonopole de la République populaire de Chine, l'agence étatique pour la régulation du marché a lancé une enquête conformément à la loi », a déclaré l'organisation gouvernementale dans un communiqué.

La Chine a dans le même temps annoncé l'ajout du groupe de prêt-à-porter américain PVH Corp., qui possède Tommy Hilfiger et Calvin Klein, et le géant de la biotechnologie Illumina à une liste d'« entités peu fiables ». La mesure vise à « préserver la souveraineté nationale, la sécurité et les intérêts en matière de développement », affirme le ministère du commerce chinois dans un communiqué. « Ces deux entités ont enfreint les principes d'échanges commerciaux en interrompant leurs transactions avec des entreprises chinoises et en adoptant des mesures discriminatoires à leur encontre », ajoute le communiqué. La Chine avait annoncé en septembre une enquête visant PVH Corp. pour « boycott déraisonnable » du coton provenant de la région du Xinjiang, où Pékin est accusé de violations massives des droits de l'homme de minorités.

En décider de ne pas voter la censure du gouvernement Bayrou, le Parti socialiste divise les rangs du NFP

Le NFP défendu par les écologistes et les communistes

Moins virulent, l'écologiste Benjamin Lucas regrette que la gauche ne parle pas d'une seule voix. « Ce budget est un mauvais budget pour les Français, je déplore le fait que nous soyons divisés sur cette question », avance-t-il. Mais à la question de savoir s'il s'agit pour autant de la fin du Nouveau Front populaire, le député écologiste répond que « le NFP ne peut pas, le NFP ne doit pas éclater. Nous avons toujours un projet commun, il n'y a pas de retournement d'alliances. Et les socialistes affirment, et je les crois, qu'ils sont dans l'opposition à ce gouvernement. »

« Ils ont simplement une stratégie d'opposition qui est différente de la nôtre. Il faut la respecter même quand on la déplore. »

»



Du côté du Parti communiste français, il n'est pas question non plus de parler d'ostacisation du PS. « Le rassemblement n'appartient pas à une force politique, explique le député communiste Yannick Monnet qui ne votera pas non plus la censure. Deuxièmement, les méthodes qui consis-

tent à mettre la pression et à faire de l'intimidation vis-à-vis de soi-disant partenaires, ce n'est pas acceptable. »

Les socialistes, eux, minimisent la crise que traverse le NFP. « Le nouveau front populaire est un accord électoral, pas un commandement unique » balaie un député.

Le quotidien financier Nikkei a indiqué mercredi 5 février que les négociations entre les deux constructeurs étaient suspendues, provoquant la chute de l'action Nissan

Le constructeur automobile japonais en difficulté Nissan a décidé de mettre fin aux négociations sur un projet de fusion avec son compatriote plus robuste Honda, a affirmé mercredi le quotidien financier Nikkei, des informations qui ont entraîné un effondrement du titre Nissan à la Bourse de Tokyo. Honda, géant japonais du secteur, et Nissan, son rival en sérieuses difficultés financières, ont ouvert en décembre ces discussions en vue d'une fusion pouvant donner naissance en 2026 au troisième constructeur mondial.

La perspective alors esquissée était de regrouper les deux groupes au sein d'une holding unique, avec une seule cotation en Bourse. Des détails étaient attendus

courant février. Mais plusieurs médias japonais ont rapporté dès mardi que Honda envisageait finalement d'acquérir les actions de Nissan pour le transformer en simple filiale. Un scénario inacceptable pour Nissan, soucieux de préserver son autonomie et qui a préféré interrompre les discussions, a rapporté mercredi le quotidien financier Nikkei.

« Elles n'ont pas pu se mettre d'accord »

« Les deux entreprises avaient discuté d'une structure de holding, mais n'ont pas pu se mettre d'accord sur des conditions telles que le ratio d'intégration », a indiqué le Nikkei. « Honda a (ensuite) approché Nissan avec une proposition visant à en faire une filiale: Nissan a décidé de mettre fin aux négociations, en raison d'une forte opposition au sein de l'entreprise », a-t-il ajouté.

La publication de ces informations a ébranlé les marchés:

en milieu d'après-midi, l'action Nissan chutait de 4,86%, avant que l'opérateur boursier ne suspende les échanges sur le titre dans l'attente d'une « confirmation » des informations de presse. À l'inverse, vers 06H00 GMT, le titre Honda bondissait de 12%. Aucun des deux constructeurs, contactés par l'AFP, n'a souhaité commenter la situation.

L'objectif du projet était d'associer les forces de Honda et Nissan pour négocier le virage stratégique de l'électrique, un créneau dominé par l'américain Tesla et les constructeurs chinois, BYD en tête, et où les groupes nippons sont très en retard. Un rapprochement providentiel pour Nissan: fortement endetté, il a essayé sur juillet-septembre une perte inattendue et sa marge opérationnelle a quasiment fondu. Sous pression, il a annoncé supprimer 9000 postes dans ses effectifs mondiaux et tailler dans ses capacités.

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on Thursday the 06th day of March 2025 at 1.30 hrs shall take place before the Master's Bar, situate at the Supreme Court Building, situate at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LICITATION** prosecuted at the request of Teebye AUCKBARALLY, against (1) Hossen AUCKBARALLY, 3.- Heirs of late Bibi Sabeyroon AUCKBARALLY namely (i) Rajesh TAROOLAH, (ii) Deepak TAROOLAH, both coming by way of representation of their late mother Bibi Sabeyroon AUCKBARALLY, (iii) Dhaneswar JARREE, Widower of Late Taramatee TAROOLAH, (iv) Vikesh JARREE, (v) Oumilla JARREE (v) Bharatee JARREE all of them coming by representation of their late mother Taramatee TAROOLAH who was herself the legitimated daughter of Late Sabeyroon AUCKBARALLY; (3) Heirs of Hassen AUCKBARALLY, namely (i) Bibi Sahida RAMJON, (ii) Salim AUCKBARALLY, (iii) Abdool Kader AUCKBARALLY, (iv) Swadeeka AUCKBARALLY, (v) Bibi Waheeda AUCKBARALLY, (vii) Mohammad Ali AUCKBARALLY and (viii) Swadeek AUCKBARALLY (4) Raffick AUCKBARALLY, (5) Gorahbye AUCKBARALLY, (6) Nazma L'ETOURDI (born AUCKBARALLY) and (7) Bibi Nazimah AUCKBARALLY, of the hereunderdescribed portions of land viz; **PORTION No.1** A portion of land of the extent **527.61 m²** situate in the District of Grand Port place called Rose Belle and bounded as follows: "on the first side, by a common road; on thirty five feet (35') or 11.37m; "on the second side, by Mr Narain, on 147.6' or 47.91m; "on the third side, by the surplus of the land, on 35' or 11.37m and "on the fourth and last side, by Mr Dhanee, on 147.6' or 47.91m. The whole morefully described in the deed dated 26/02/1958 and transcribed in TV 744/144. That there exists on the aforesaid portion of land (i) a storeyed concrete building under slab provided with water and electricity supplies (ii) a concrete building covered with corrugated iron sheets provided with water and electricity supplies. **PORTION No.2** A portion of land of the extent of **287.88m²** situate in the District of Grand Port place called Rose Belle (Panray Street) and is bounded as follows; Towards the North West, by the land of Heirs Ameena Mohankaloo, on 23.10m; Towards the North East, by the land of Nundoosing, on 10.88m; Towards the South East, by the land of Moteellall Jugan, on a line broken into two parts measuring 22.70m and 22.75m respectively; Towards the South West partly by 'Panray Street' and partly by the land of Beebee Baigum Abeeda Moolee, on a line broken in three parts measuring 1.52m, 23.17m and 8.93m respectively. There exists on the said portion of land a concrete building under slab comprising of a ground floor and a first floor provided with water and electricity supplies. The said building belongs personally to late Hassen Auckbarally for having built same with his own means and funds. The whole morefully described in deed transcribed in Vol 1018/12. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis this 03rd day of February 2025.

Me. Vashish BHUGOO
of 08th Floor (Block B) Astor Court, Georges Guibert Street, Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE.

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on 31st day of January 2025, has been filed at the Master's Office, Master & Registrar of the Supreme Court of Mauritius, the Memorandum of Charges containing the Conditions, Clauses, under and pursuant to which shall take before the Master's Bar, Master & Registrar of the Supreme Court of Mauritius, the **SALE BY LICITATION**, a portion of land of the extent of **626.85 square metres** (being Lot No.2), situate in the District of Plaines Wilhems, place called "Mesnil", Phoenix, the whole morefully described in a judgment of Division in Kind of Her Honour, Mrs P. Balgobin, Master & Registrar of the Supreme Court of Mauritius, dated 19th January 1995, (DK 14/93) registered and transcribed in Vol 2989 No.39 bounded as follows. On the first side, by the public road of Parisot, a one metre reserve wide in between, on a developed length measuring thirteen metres and twenty nine centimetres (13.29m); On the second side and third side, by the sinuosities of the river of Plaines Wilhems on two operations lines measuring twenty eight metres twenty centimetres (28.20m) and thirty one metres fifty five centimetres (31.55m); On the fourth and last side, partly by Mr Aboo Said Jeetun and partly by Lot No.1 on five lines measuring thirteen metres eighteen centimetres (13.18m), nineteen metres forty centimetres (19.40m), two metres forty centimetres (2.40m), three metres sixty centimetres (3.60m) and thirteen metres fifteen centimetres (13.15m) respectively. – together with three storeyed building in concrete under slab existing thereon and generally all that may depend thereon or form part thereof without any exception or reserves, the whole morefully described in the memorandum of charges. **The said sale is prosecuted at the request of Mr ABDOOL against 1.- Mr Khalif Ul Ahmad RAFICK and 2.- Bibi Ameena Ahmad RAFFICK.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 04th day of February 2025.

Me. H. B. Ally ROJUBALLY
Of 501, Sterling Tower, 14, Poudriere Street, Port-Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS

(Bankruptcy Division)

In the matter of :-

SC/COM/PET/000066/2025

THE INSOLVENCY ACT 2009

And In the matter of:

TSEBO SOLUTIONS GROUP MAURITIUS

PETITIONER

Notice is hereby given that a Petition for the Winding Up (hereinafter referred to as "The Petition") of the Company **TSEBO SOLUTIONS GROUP MAURITIUS** has been lodged by the Petitioner on 04/02/2025 through the electronic filing system under the Court (Electronic Filing of Documents) Rules 2012. The said Petition has been allocated Reference Number SC/COM/PET/000066/2025 and the case has been fixed for Physical Appearance on **Monday the 17th day of March 2025 @ 10.30 a.m.**

Any creditor or contributory of the said Company desirous to support or oppose the making of an Order of the Petition may do so by making the necessary appearance by electronic filing either through an Attorney or by attending in person the Public Service Bureau located at the Commercial Division of the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis. A copy of the said petition will be furnished to any creditor or contributory of the said Company requiring same, by the undersigned Attorney-at-Law, or may be obtained on the electronic system.

Under all legal reservations

Dated at Port Louis, this 04th day of February 2025.

Me. Preetam CHUTTOO
Of 9th Floor, Astor Court Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.

ATTORNEY FOR THE PETITIONER

LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 22nd of May 25**, at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Bar situate at New Supreme Court House (Courtroom No. 23), corner Edith Cavell and Desroches streets, Port Louis, the **Sale by Licitation** prosecuted at the request of **Nithiraz MUDHOO and Lajpatrai MUDHOO against Heirs of Churamun Prakash MUDHOO:- (1) Syamduft CHOWDORY, (2) Reshvik Prakash MUDHOO and (3) Yash Rani MUDHOO (born GOURDEALE)** of the hereunder described property, viz:- "Une portion de la contenance de DIX PERCHES, situee au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Trianon, Quatre Bornes et bornee d'apres un process verbal de rapport avec plan figurative y joint dresse par Mons. Lois Le Vieux, arpenteur jure en date du 18/05/1965 enregistre au Reg. A 354 No. 11165 comme suit: "D'un cote, par un chemin de 20' de large, sur quarante-sept pieds (47') Du second cote, par M B Betchoo, sur quatre-vingt-cinq pieds (85'), et des troisiemes et quatriemes cotes, par le surplus du terrain de la societe vendresse, sur quarante-sept pieds (47') et quatre-vingt-cinq pieds (85') respectivement." Ensemble to ce qui peut en depender ou en faire parties sans aucune exception ni reserve. Le tout plus amplement decrit au titre transcript au TV 1077/205 and in the said memorandum of charges filed. There exists on the portion of land a storeyed building consisting of a ground floor of a total gross area of 2400 square feet, and of a first floor, made of reinforced concrete frame structure, concrete block walls rendered and painted, under concrete flat slab roof. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgement failing which they shall be debarred from such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 3rd February 2025

Me Beena R VENKATASAMY

Of Suite 4E, 4th Floor, Hennessy Court, Pope Hennessy Street, Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 08th day of May 2025 @ 13.30 p.m.**, shall take place before the Master's Bar, Master and Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the **SALE BY LICITATION** prosecuted at the request of (1) Bibi Sadicka HOSEN BACUS (born ROOJEE), (2) Mohammad Ismael Ziad HOSEN BACUS against Muhammad Imtiaz HOSEN BACUS, of a portion of land of the extent of **12.14 perches or 512.41 square metres**, situate in the district of Plaines Wilhems, place called "Eau Coulee", as per title deed, but at Phoenix, 30, Rue Ravindranath Tagore, according to the cadastre of the Municipal Council of Vacoas/Phoenix, today Jheengoor Lane, Mesnil, Phoenix, and bounded according to a report of Mr J. Camal Boudou, late Sworn Land Surveyor, dated 03/08/1972 and registered in Reg: A381 No. 6162, as follows:- D'un coté, par le lot II devant appartenir à N. Rajendre Ramluggun, sur trente neuf pieds neuf pouces; du second coté, par Sewoocoomar Ramluggun et autres, sur cent cinquante six pieds; du troisième coté, par Aboobakar Jaffar, sur vingt six pieds; et du quatrième coté, par Lutchmeenarain Sobhee et autres, sur cent soixante deux pieds. Au susdit rapport de Mons. J. Camal Boudou, arpenteur jure, it a été stipule que la sortie de cette portion de terrain se ferait au moyen d'un chemin de sortie de six pieds de large, longeant le balisage de Seewoocooma Ramluggun et autres et Taccoordoyal Ramluggun en traversant les lots II et I pour aboutir sur l'Allee Jacques. – Together with a two storeyed building in concrete under slab comprising at the ground floor of 3 bedrooms, a living room, a dining room, a kitchen a bathroom, a toilet, a corridor, a porch and an open carport under corrugated iron sheets; and 3 bedrooms, a living room, a dining room, a kitchen, a bathroom, a toilet, a corridor and a terrace at the first floor existing thereon and generally all that may depend thereon or form part thereof without any exception or reserves, the whole morefully described in title deed registered and transcribed in Vol 1605 No. 109 and in the memorandum of charges. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port-Louis, this 04th day of February 2025.

Me. H. B. Ally ROJUBALLY

Of 501, Sterling Tower, 14, Poudriere Street, Port-Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

OCTO SECRETARIAL SERVICES LTD (IN LIQUIDATION)

(In Shareholders' Voluntary Winding-up)

NOTICE UNDER SECTION 117 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that by virtue of a shareholders' resolution dated 03rd January 2025, I have been appointed as the Liquidator of the abovenamed company for the purpose of winding up the company under sections 139 to 141 of the Insolvency Act 2009. The date of the commencement of the Liquidation is 03/01/2025.

Name: Shaheena Abdul Carrim
Address: 410, Balfour House, Trotter Street, Beau Bassin, Mauritius
Telephone: 52542515

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS

(Bankruptcy Division)

In the matter of :-
SC/COM/PET/000067/2025

THE INSOLVENCY ACT 2009

And In the matter of:

TSEBO EGYPT INVESTMENTS (MAURITIUS)
PETITIONER

Notice is hereby given that a Petition for the Winding Up (hereinafter referred to as "The Petition") of the Company **TSEBO EGYPT INVESTMENTS (MAURITIUS)** has been lodged by the Petitioner on 04/02/2025 through the electronic filing system under the Court (Electronic Filing of Documents) Rules 2012. The said Petition has been allocated Reference Number SC/COM/PET/000067/2025 and the case has been fixed for Physical Appearance on **Monday the 17th day of March 2025 @ 10.30 a.m.**

Any creditor or contributory of the said Company desirous to support or oppose the making of an Order of the Petition may do so by making the necessary appearance by electronic filing either through an Attorney or by attending in person the Public Service Bureau located at the Commercial Division of the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis. A copy of the said petition will be furnished to any creditor or contributory of the said Company requiring same, by the undersigned Attorney-at-Law, or may be obtained on the electronic system.

Under all legal reservations

Dated at Port Louis, this 04th day of February 2025.

Me. Preetam CHUTTOO

Of 9th Floor, Astor Court Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.
ATTORNEY FOR THE PETITIONER

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS

(Before the Honourable Master & Registrar)

In the matter of :-

Mrs. Marie Medjee Lourdes Vuille, of Coastal Road, Pointe aux Sables.

PETITIONER

Versus

Mr. Marc Ollivier Vuille, of La Mivoie, La Preneuse, Black River.

RESPONDENT

TAKE Notice that on **TUESDAY the 04th day of February 2025** has been filed before the Master's Office of the Supreme Court of Mauritius situate at Corner Edith Cavell and Desroches Streets, Port Louis, the Memorandum of Charges and conditions of Sale Pursuant and according shall take Place before the Master's bar the Sale by Licitation of the hereunder described immovable property viz :- « Une portion de terrain de la contenance six cent vingt sept metres carrés étant le Lot Numéro 65 du plan de lotissement située au quartier de la Rivière Noire, lieudit La Mivoie, La Preneuse, bornee d'après un rapport avec plan figuratif y joint dresse par Monsieur Krishna Dwarka, arpenteur jure en date du huit septembre de l'an deux mil, enregistre au Registre LS 41 Numero 1545 comme suit :- Au Nord Est, par 1'Avenue des Lataniers sur quinze mètres, une réserve d'un mètre cinquante centimètres large entre. Au Sud Est, par le Lot 64 sur trente-neuf mètres Au Sud-Ouest, par l'Avenue des Salines sur seize mètres Soixante-neuf centimètres, une réserve d'un mètre cinquante centimètres de large entre. Au Nord-Ouest, par le Lot 66 Sur quarante mètres quarante centimètres. The whole morefully described in TV 7289 No. 37. Ensemble une maison à étage en bloc de ciment sous dalles comprenant au **Rez de Chaussée** quatre Chambres à coucher, un salon /salle à manger/ cuisine, deux salles de bains /W.C et à l'étage – quatre chambres à coucher, un salon / salle à manger / cuisine, deux salles de bains/ W.C ainsi que le installations faites pour l'eau, la lumière électrique et le drainage y attachées et généralement tout ce qui peut en dépendre et en faire partie sans aucune exception ni réserve. NOW TAKE NOTICE that in terms of Articles 813-13 of the Code Napoleon any co-owners (in-divisaires) of the said property can substitute himself or herself to the purchaser or purchasers within one month as from the date of adjudication by a declaration made at the Registry of the above Court. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall be debarred from such rights. Under all legal reservations, Dated at Port-Louis, this 04/02/ 2025.

V.R. Luchmaya

Of 205 Sterling Tower, La Poudrière Street, Port Louis

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

OCTO SOLUTIONS LTD (IN LIQUIDATION)

(In Shareholders' Voluntary Winding-up)

NOTICE UNDER SECTION 117 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that by virtue of a shareholders' resolution dated 03rd January 2025, I have been appointed as the Liquidator of the abovenamed company for the purpose of winding up the company under sections 139 to 141 of the Insolvency Act 2009.

The date of the commencement of the Liquidation is 03/01/2025.

Name: Shaheena Abdul Carrim
Address: 410, Balfour House, Trotter Street, Beau Bassin, Mauritius
Telephone: 52542515

OCTO INVESTMENTS LTD (IN LIQUIDATION)

(In Shareholders' Voluntary Winding-up)

NOTICE UNDER SECTION 117 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that by virtue of a shareholders' resolution dated 03rd January 2025, I have been appointed as the Liquidator of the abovenamed company for the purpose of winding up the company under sections 139 to 141 of the Insolvency Act 2009.

The date of the commencement of the Liquidation is 03/01/2025.

Name: Shaheena Abdul Carrim
Address: 410, Balfour House, Trotter Street, Beau Bassin, Mauritius.
Telephone: 52542515

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **THURSDAY THE 27TH DAY OF FEBRUARY 2025, AT 1.30 P.M.** shall take place before the Master's Bar, Supreme Court, the **sale by Licitation prosecuted at the request of (i) Ramess NUNGUR against (i) Ram NUNGUR, (ii) Ranjeet NUNGUR, (iii) Phoolwantee NUNGUR (iv) Lata NUNGUR, (v) Kiranne NUNGUR, (vi) Rishi KHEDOO, (vii) Kamal KHEDOO, (viii) Shakti KHEDOO, (ix) Suren KHEDOO and (x) Dharamdeo KHEDOO** of a portion of land of the extent of 7 1/2 Perches situate in the District of Rivière Du Rempart called Grand Bay as per deed morefully described and transcribed in Vol.986 No.60 and the land is bounded as follows:- Du premier cote par un chemin de huit pieds de large, Du second cote, par D. Bissessur, Du 3eme cote, par R. Ory et du 4eme cote, par le surplus du terrain du vendeur,together with a concrete storeyed building under slab together with all that may depend or form part thereof of without any exception or reservation. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the above immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 31st January, 2025.

Mrs. Sheela RAMANO.

Of Sterling House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 20th March 2025 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Court, Supreme Court of Mauritius, situate at Corner Edith Cavell and Desroches Streets ,Port-Louis, the **Sale by Licitation** prosecuted at the request of **Mrs. Chetina Devi GANGARAM against Mr. Bishamnath Ron FOOLCHUND** of the hereunder described immovable property viz; Les biens et droits immobiliers ci-apres designes formant partie de L'immeuble erige sur le solde d'une portion de terrain de la contenance de dix perches carres 10P (apres distraction de terrain de deux portions de terre de la contenance de 139.7m2 et 78.5m2 vendues suivant titre transcrits au Vol 2772 Nos. 6 et 7 respectivement situee au **quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Eau Coulee** et bornee tant d'apres titre que d'apres un rapport de Monsieur J Rene Adolphe, ancien arpenteur jure enregistre au Reg: A 357/1712 comme suit:Du premier cote, par le bord d'un chemin commun de 3.90m de large sur 10.91m;Du second cote, par le surplus du terrain de la Compagnie "Garage Lagesse Limited" sur 38.66m;Du troisieme cote, par un terrain de deux arpents quarante cinq perches appartenant a la Compagnie "Garage Lagesse Limited" sur 10.91m;Et du quatrieme cote, par la portion de Seelagun Newah, sur 38.66m. (PIN 1742490045) – and which is morefully described in TV No. 201408/000254.**DESIGNATION** Un appartement etant le Lot No.2 situe au premier etage comprenant : -(i) Deux chambres a coucher, la premiere de 7.13m2, la seconde de 13.29m2; (ii) Une cuisine de 9.60m2, (iii) Une salle a manger de 12.88m2; (iv) Une toilette de 2.58m2; (v)Une salle de Sejour de 11.91m2; (vi) Un salon de 7.91m2; (vii) Deux terrasses de 6.12m2 et 2.65m2 respectivement. Le tout d'une superficie de 74.07m2, le garage en dur situe au rez chaussee couvrant une superficie de 12.57m2 et L'escalier a l'exterieur du batiment. Ensemble les CINQ CENT/MILLIEMES (500/1000emes) des parties communes y attaches. Le dit immeuble soumis a un Reglement de jouissance -Reglement de Copropriete et ce suivant acte recu par Me. Dharmaveersing Roopun, notaire, le vingt deux novembre mil neuf cent quatre vingt quinze 22/11/95, enregistre et transcript au Vol 3258/33 and all that depends or forms part thereof without any exceptions or reservations whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges.. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 04th day of February 2025.

Me. S. S. MURDAY

of Suite 306, 2nd Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

LEGAL NOTICE

NOTICE UNDER ARTICLE 1398 OF THE CIVIL CODE

Notice is hereby given that in virtue of a deed drawn up by and before Me. M. Z. JAFFERALLY Notary Public, dated the 16/08/2024 and duly registered in Reg. A202408/000668, and homologated by Her Ladyship, the Honourable G. JUGESSUR MANNA, Judge of the Supreme Court (Family Division) on the 07th October 2024, **Mr Jean Clarel Olivier and Marie Michella Louis also called Marie Michella ISAÏE** who were married on the 23rd August 2006, under the Legal System of Separation of Goods, have changed their matrimonial regime so that in future, they may be governed by the provisions of the "Legal System of Community of Goods" conformably with Article 1400 to 1474 of the Code Napoleon.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 28th January 2024.

Me. M. I. DAUHOO

Attorney for Mr & Mrs Jean Clarel Olivier.

PUBLIC NOTIFICATION in accordance with Section 31(7)(d) of the Information and Communication Technologies Act 2001 (as amended)

Orange Business Services Mauritius Limited, holder of an International Long Distance (ILD) Network Licence, hereby gives public notification in respect of the tariff determination(s) by the ICT Authority for the following service(s):

Business VPN Service

Bandwidth Offer	Monthly Tariff (USD, exc VAT)	Contract Duration
2 Mbps	4,714	12 Months
Discount Scheme		
Bandwidth Offer	Monthly Tariff (USD, exc VAT)	Contract Duration
2 Mbps	4,048	36 Months

Notes:

1. Installation charge of 2,200 USD per installation applicable
2. On-site intervention: 2,200 USD
3. Remote intervention: 750 USD
4. For non-payment, late payment interest on a daily basis from the original due date at the rate of 1 percent per month and administrative charge of 150 USD per reminder.

The approved tariffs for the individual service(s) commercialized, and the corresponding terms & conditions, shall also be on display at our premises.

28 January 2025

Ligue 1

Le Stade de Reims en situation de crise après sa défaite contre Nantes (1-2)

Cette fois, c'est trop ! Insipides face à Nantes dimanche, les joueurs du Stade de Reims se sont inclinés face à Nantes, à Delaune, lors de la 20e journée de Ligue 1. Incapables de se montrer dangereux, les Rémois ont fini par craquer et s'enfoncent un peu plus dans le doute.

Le Stade de Reims a connu ce dimanche la définition même de la soirée cauchemar. Certes, les Rémois sont valeureux, et il était difficile dans les premiers instants de la partie, à Delaune, de leur reprocher des intentions et leur volonté de bien faire. Mais ils ont décidément montré trop de limites pour éviter la crise désormais ouverte au sein du club. Le public rémois avait pourtant des raisons d'y croire quand, dès la première minute, Junya Ito prenait Nicolas Pallois à défaut et se présentait seul face à Anthony Lopes. Une action finalement manquée par le Japonais qui illustrait le manque de réalisme et les difficultés d'une équipe malade.

Car très vite, les Nantais, pourtant eux aussi dans le doute, ont opéré un pressing qui gênait des Rémois incapables de se montrer dangereux. Après que Yevhann

Diouf se soit interposé devant Mostafa Mohamed, il s'en fallait de peu que John Patrick, pris par la vitesse de Moses Simon, ne rentre au vestiaire prématurément. Accusé d'une faute dans la surface, il voyait d'abord l'arbitre brandir le carton rouge et indiquer le point de penalty, avant d'être sauvé par la vidéo. Il ne s'agissait que de reculer l'échéance, dans un match sans relief entre deux équipes en mal d'idées et d'efficacité.

Le calice jusqu'à la lie

Peu dangereux dans le camp adverse, Reims se mettait souvent en danger dans la profondeur. Sur l'une de ces actions, Mathis Abline prenait la poudre d'escampette côté droit. Pas attaqué, personne ne le reverra. D'autant qu'il ne manquait pas son duel face à un Yevhann Diouf impuissant. Il faut un coup du sort pour laisser Reims dans la partie. Sur un corner obtenu dans les arrêts de jeu avant la pause, Jean-Charles Castelletto manquait sa reprise et trompait son propre gardien. Un moindre mal. Mais pas de quoi réveiller les locaux.

L'impuissance régnait dans le camp rémois. Et il fallait un triple arrêt réflexe de Yevhann Diouf pour maintenir son équipe



dans le coup. Pour autant, le gardien ne pouvait pas tout porter sur ses épaules. Et il devait s'avouer vaincu face à Mostafa Mohamed, dont la reprise était parfaite après le service d'Abline, en contre. C'était encore lui, Yevhann Diouf, qui en montant sur corner, offrait le seul frisson offensif local d'une belle tête qu'Anthony Lopes

repoussait. Trop fragile, Reims n'est pas revenu. Pire, la frustration gagnait Joseph Okumu, exclu dans les derniers instants. Tête basse, les Rémois savent désormais qu'ils devront se préparer à batailler pour le maintien. Avant ça, l'équipe tentera de s'offrir un peu d'air en coupe, ce jeudi. Mais avec quel entraîneur sur le banc ?

L'OM s'est imposé contre l'OL (3-2)

Au terme d'un Olympico encore touché par la folie, l'OM s'est imposé contre l'OL (3-2) dimanche en championnat. Le public du Vélodrome est passé par tous les états.

Sans surprise, les Marseillais ont pris rapidement le contrôle du ballon pour mettre en place leur jeu de possession. Les hommes de Roberto De Zerbi ont ainsi fait naviguer le cuir pour essayer de créer des espaces dans les lignes lyonnaises. Mais, face à une équipe rhodanienne très défensive, il n'était pas simple pour Greenwood, positionné en numéro 9 ce soir, et ses partenaires de pénétrer dans la surface adverse.

Le danger marseillais est souvent venu des courses de Merlin dans le couloir gauche. Servi dans la surface par une passe de Nadir, le piston marseillais a trouvé le petit filet de Perri. Quelques minutes plus tard, un centre de l'ancien Nantais a créé de la panique dans la surface lyonnaise, et Murillo a failli en profiter au second poteau. Malgré ces situations, le gardien lyonnais Perri n'a pas véritablement tremblé dans le premier acte. Son homologue marseillais Rulli, lui, n'a rien eu à faire puisque l'OL n'a rien montré offensivement pendant 45 minutes.

Finalement, Lyon a réussi à marquer sur sa première



véritable occasion dangereuse. Au terme d'un contre initié par Nuamah, Tolisso était parfaitement servi dans la surface par Cherki avant de battre Rulli d'une frappe croisée (0-1,

53e). Derrière, le milieu de terrain lyonnais a profité d'un trou d'air de l'OM pour se procurer deux autres occasions de but. Marseille était au bord de la rupture, alors que Rongier réalisait une intervention décisive devant sa ligne pour repousser un tir de Cherki.

Face aux difficultés de son équipe, Roberto De Zerbi a décidé de lancer sa recrue Gouiri à l'heure de jeu. Et sur son premier ballon, le nouvel attaquant marseillais a provoqué l'égalisation de l'OM, sur une frappe trop croisée qui a surpris Perri et profité à Greenwood (1-1, 61e). Dans la foulée, le Vélodrome s'émerveillait sur une inspiration de Greenwood pour trouver Højbjerg dont la remise permettait à Rabiot de donner l'avantage à Marseille de la tête (2-2, 64e).

Dans ce temps fort marseillais, l'OL a réussi à réagir. L'équipe de Paulo Fonseca a obtenu un penalty pour une main de Rabiot, incrédule face à la décision de l'arbitre (après visionnage des images) puisqu'il expliquait, comme confirmé par les images, que le ballon avait rebondi sur sa cuisse avant de toucher sa main. En tout cas, Lacazette n'a pas tremblé pour battre Rulli (2-2, 72e). Mais alors que Perri avait multiplié les arrêts, Luis Henrique a surgi sur un centre de Lirola pour libérer le public marseillais (3-2, 85e). Encore un Olympico totalement fou !

Un nul et des regrets pour Le Havre à Angers (1-1)

Rejoint au score dans les dernières minutes, Le Havre AC a laissé filer une victoire qui lui semblait promise, ce dimanche à Angers, pour le compte de la 20e journée de Ligue 1 (1-1).

À près Reims, le HAC a ramené d'Angers un deuxième match nul de suite à l'extérieur, ce dimanche (1-1). Mais le résultat laisse cette fois un terrible goût d'inachevé. A quelques minutes près, les Ciel et Marine auraient en effet renoué avec une victoire qui leur échappe depuis le 24 novembre, soit huit rencontres (6 défaites et 2 nuls).

Les deux équipes rapidement réduites à 10

Florent Hanin, un ancien Havrais, a égalisé à la 90e, répondant ainsi à André Ayew, qui avait ouvert le score à la 73e, quelques instants après son entrée en jeu. Ce match, marqué par deux expulsions, une de chaque côté, dans les seize premières minutes, laisse donc un sentiment amer aux Havrais, toujours derniers avant d'affronter Lille samedi prochain dans le Nord.



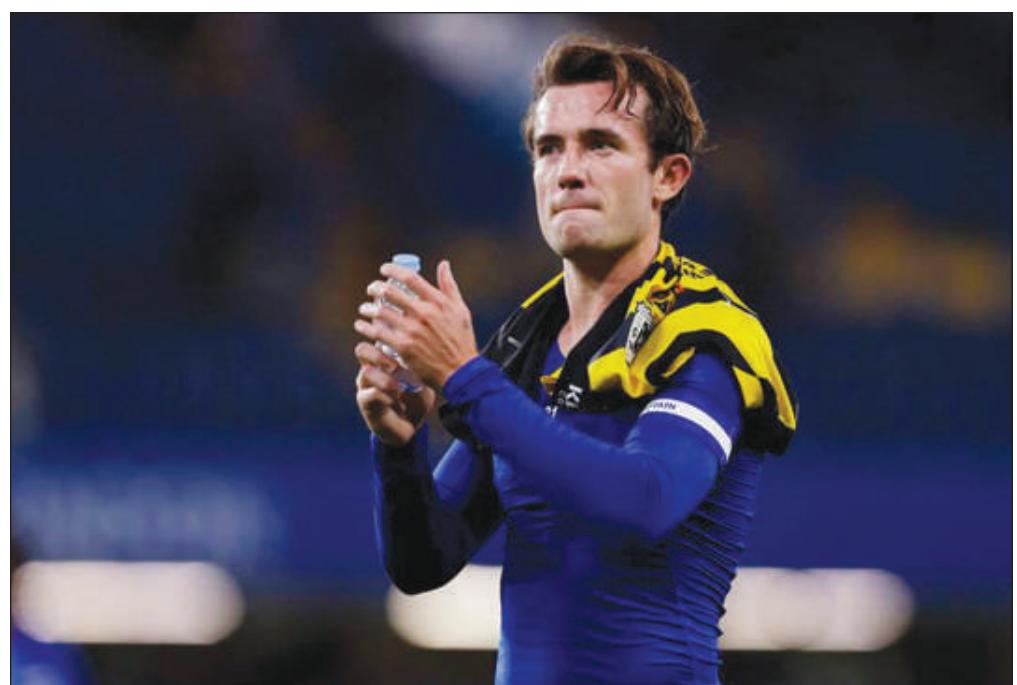
Premier League - Mercato Janvier 2025

Ben Chilwell quitte Chelsea pour Crystal Palace

Dépassé par la concurrence de Marc Cucurella, le latéral gauche anglais Ben Chilwell n'entre plus vraiment dans les plans d'Enzo Maresca à Chelsea. Avec une seule rencontre disputée en match officiel (contre Barrow en EFL Cup), l'ancien joueur de Leicester cherche une porte de sortie pour retrouver du temps de jeu et regagner du crédit aux yeux du nouveau sélectionneur des Three Lions, Thomas Tuchel. Selon plusieurs médias

anglais, Ben Chilwell va rejoindre Crystal Palace sous la forme d'un prêt.

«**B**en est très professionnel, il travaille dur. J'ai honte de cette situation mais en termes de comportement, il a été irréprochable. Son absence est simplement un choix, parce que j'ai des joueurs comme Malo Gusto, Reece James ou Marc Cucurella qui peuvent faire des choses différentes dans les couloirs», expliquait le manager de Chelsea Enzo Maresca pour justifier le manque de temps de jeu de Chilwell.



Aston Villa a signé Alex Disasi venant de Chelsea



Aston Villa a signé le défenseur central Axel Disasi de Chelsea pour le reste de la saison. Il a été largement rapporté que le joueur aurait eu des conversations avec

Tottenham plus tôt le jour de la date limite avant de mettre la plume sur un transfert à Villa Park. Disasi a disputé six matches de Premier League avec Chelsea

cette saison, ainsi que 11 matches de coupe. Il devient la cinquième recrue de Villa en janvier.

Tottenham aurait également été en discussion avec le défenseur français le jour de la date limite avant de passer à Villa Park.

Villa cherchait à recruter un nouveau défenseur central après le départ de Diego Carlos pour Fenerbahce en janvier.

Disasi a disputé six matches de Premier League avec Chelsea cette saison, ainsi que 11 autres apparitions en coupe.

En effet, lors d'une grande partie de ces matches, Disasi a joué au poste d'arrière droit, alors qu'il était capitaine des Bleus en UEFA Europa Conference League.

Disasi a fait 60 apparitions depuis son arrivée à Stamford Bridge depuis Monaco à l'été 2023, mais n'a pas réussi à s'imposer comme titulaire régulier.

Il reste au Français quatre ans sur le contrat de six ans qu'il a signé il y a un an et demi.

"Aston Villa est ravie d'annoncer la signature du prêt d'Axel Disasi de Chelsea", peut-on lire dans un communiqué publié sur le site Internet d'Aston Villa.

"Le Français rejoint Villa pour un contrat jusqu'à la fin de la saison.

"Disasi a accumulé plus de 300 apparitions en club senior et a été sélectionné cinq fois au niveau international.

"Le défenseur central a de l'expérience en Ligue des Champions et a également représenté son pays à la Coupe du Monde de la FIFA."

Disasi est la cinquième signature de Villa en janvier après les arrivées d'Andres Garcia et Donyell Malen ainsi que les signatures de prêt de Marco Asensio et Marcus Rashford.

Les Spurs, qui sont au milieu d'une crise de blessures défensives, étaient intéressés par les services de Disasi.

Les hommes d'Ange Postecoglou sont privés de Cristian Romero et de l'arrière gauche Destiny Udogie, tandis que Micky Van de Ven et Ben Davies viennent tout juste de revenir après une longue période d'absence.

Pendant ce temps, il a été largement rapporté que Radu Dragusin devrait rater le reste de la saison 2024/25 après avoir subi une blessure au ligament croisé antérieur au genou droit jeudi dernier contre Elfsborg.

La semaine dernière, ils ont finalisé la signature de Kevin Danso des Spurs en prêt de Lens en Ligue 1, avec obligation d'achat pour 21 millions de livres sterling cet été.

Everton recrute Carlos Alcaraz de Flamengo

Everton a retenu les services du milieu de terrain Carlos "Charly" Alcaraz dans le cadre d'un prêt du club brésilien de Flamengo, marquant l'acquisition définitive du mercato hivernal.

Alcaraz, qui jouait auparavant pour Southampton, rejoint pour apporter de la profondeur au milieu de terrain, notamment suite à une blessure d'Orel Mangala.

L'accord de prêt comprend une obligation conditionnelle pour Everton d'acheter Alcaraz pour environ 15 millions de livres sterling, s'il rencontre un nombre spécifié d'apparitions cette saison, selon l'expert en transferts Fabrizio Romano.

Avant que le transfert ne soit finalisé, le manager de Flamengo, Filipe Luis, a parlé de la décision d'Alcaraz de déménager. "Alcaraz m'a appelé jeudi et m'a dit : 'Filipe, je veux parler. J'ai une offre d'Everton. Comptes-tu sur moi ?'", a raconté Luis à Placar.

Il a conseillé à Alcaraz de se battre pour sa place, mais a reconnu sa décision de partir après une conversation sincère au cours de laquelle Alcaraz a exprimé son intention de tenter sa chance.

Malgré son départ, Luis a exprimé son attachement pour Alcaraz, soulignant son éthique de travail et son esprit. "Pourquoi a-t-il eu des minutes ? Parce qu'il n'abandonne pas, il veut apprendre, il essaie, il se bat, il fait des efforts", a déclaré Luis.

Il a admis avoir ressenti un sentiment de regret personnel et professionnel suite au départ d'Alcaraz, mais lui a souhaité bonne chance.

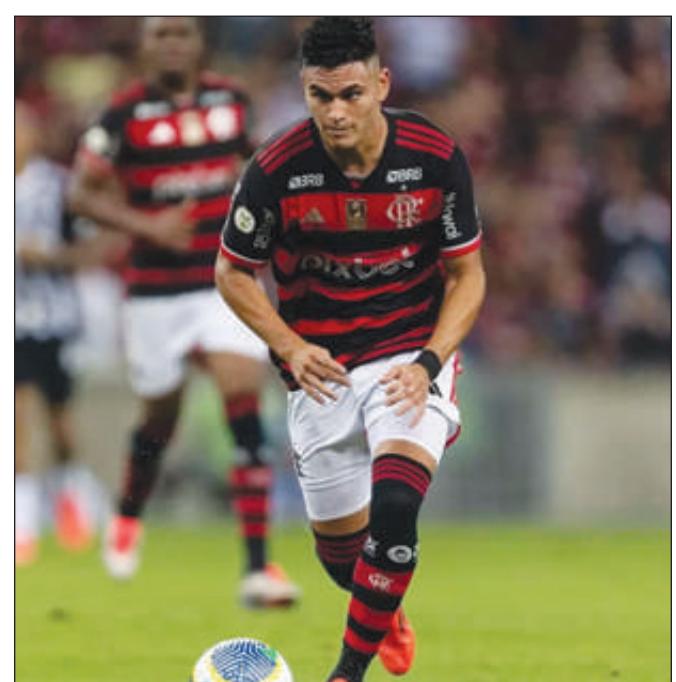
À son arrivée à Everton, Alcaraz a partagé son enthousiasme pour le nouveau chapitre. "Je suis très heureux de rejoindre Everton, un si grand club, avec une très bonne base de fans", a déclaré Alcaraz dans une interview sur le site officiel d'Everton.

Il s'est engagé à tout donner pour aider à éléver Everton, déclarant : "Je veux dire aux fans que chaque fois que je porterai ce maillot, je ferai de mon mieux, je donnerai tout ce que j'ai pour amener Everton au sommet, et c'est là qu'ils méritent de l'être."

Le directeur sportif d'Everton, Kevin Thelwell, a salué cette signature : "Charly est un ajout bienvenu à l'équipe et un joueur qui apporte une expérience en Premier League et au niveau international et, à 22 ans, a le potentiel de s'améliorer encore."

Le manager David Moyes a également souligné la nécessité de cette signature : "Nous avons cherché à ajouter des joueurs à l'équipe pour nous donner plus de profondeur, en particulier après les récentes blessures que nous avons subies.

"Carlos a de l'expérience en Premier League, il est encore jeune et nous pensons qu'il peut apporter de l'énergie à l'équipe qui nous aidera d'ici la fin de la saison."



Cette décision vise à renforcer la campagne d'Everton alors qu'ils cherchent à grimper au classement de la Premier League et à assurer une position stable au milieu du tableau.